

ACTION URGENTE

IRAN. DES DERVICHES EN GRÈVE DE LA FAIM GRAVEMENT MALADES
Neuf membres de la minorité religieuse derviche gonabadi d'Iran, actuellement en prison, ont entamé une grève de la faim le 31 août dernier pour protester contre les actes de harcèlement et de persécution infligés par les autorités aux derviches gonabadi à travers le pays. Ils sont très malades. Ces hommes sont des prisonniers d'opinion.

Neuf membres de l'ordre nemattolahi gonabadi, l'une des plus grandes confréries soufies d'Iran, ont entamé une grève de la faim le 31 août 2014, et sont gravement malades. **Mostafa Abdi, Reza Entesari, Hamidreza Moradi, Kasra Nouri** et leurs avocats, eux aussi en prison, **Amir Eslami, Farshid Yadollahi, Mostafa Daneshjoo, Afshin Karampour** et **Omid Behrouzi** ont annoncé avoir rédigé leurs testaments et être prêts à mourir à moins que les autorités mettent un terme au harcèlement, à la persécution et aux arrestations de derviches gonabadi et de leurs avocats, et cessent de détruire leurs lieux de culte (*hosseinieh*). Le 5 septembre, Mostafa Daneshjoo, Reza Entesari et Afshin Karampour sont allés plus loin dans leur mouvement de protestation en refusant de prendre des médicaments. Le premier semble souffrir d'asthme, exacerbé par le manque d'accès à des soins adaptés et par son confinement pendant trois mois, de février à mai 2013, dans une cellule sans fenêtre et sans ventilation située au sous-sol de la prison d'Evin. Afshin Karampour aurait de graves problèmes à la colonne vertébrale, tandis que Reza Entesari souffrirait d'arythmie. Selon certaines informations, les autres grévistes de la faim sont eux aussi en mauvaise santé en raison de leurs conditions de détention.

La plupart d'entre eux ont été appréhendés en septembre 2011, lors d'une vague d'arrestations de derviches gonabadi. Tous ont été maintenus à l'isolement pendant une longue période, sans avoir accès à leurs avocats et à leurs familles. Au bout de deux ans et à l'issue de procès d'une iniquité flagrante, ils ont été condamnés à des peines de prison sur la base de fausses accusations, telles que « collusion en vue de nuire à la sécurité nationale en appartenant à une secte déviante », « diffusion de propagande contre l'État », « trouble de l'opinion publique » et « trouble de l'ordre public ». Ces hommes sont des prisonniers d'opinion, emprisonnés seulement pour avoir pratiqué leur culte et défendu les droits humains des derviches au travers de leurs activités légitimes de journaliste ou d'avocat.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en persan, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer immédiatement et sans condition Mostafa Abdi, Reza Entesari, Hamidreza Moradi, Kasra Nouri, Amir Eslami, Farshid Yadollahi, Mostafa Daneshjoo, Afshin Karampour et Omid Behrouzi, ainsi que tous les autres derviches gonabadi arrêtés uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits à la liberté de religion et à la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- priez-les instamment de veiller à ce que ces hommes bénéficient de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;
- exhortez-les à mettre un terme, en droit et en pratique, à la discrimination et aux violences dont sont victimes les derviches gonabadi.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 6 NOVEMBRE 2014 À :

Guide suprême de l'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
 The Office of the Supreme Leader
 Islamic Republic Street – End of Shahid
 Keshvar Doust Street, Tehran, Iran

Courriel : info_leader@leader.ir

Twitter : [@khamenei_ir](https://twitter.com/khamenei_ir)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadegh Larijani
 c/o Public Relations Office
 Number 4, 2 Azizi Street intersection
 Tehran, Iran

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Copies à :

Président de l'Iran
 Hassan Rouhani
 The Presidency
 Pasteur Street, Pasteur Square
 Tehran, Iran
 Twitter : [@HassanRouhani](https://twitter.com/HassanRouhani) (en anglais) ou [@Rouhani_ir](https://twitter.com/Rouhani_ir) (en persan)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
 INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

IRAN. DES DERVICHES EN GRÈVE DE LA FAIM GRAVEMENT MALADES

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les 21 et 22 septembre dernier, des centaines de partisans des neuf grévistes de la faim se sont rassemblés devant le bureau du procureur de Téhéran sur la place Arq pour soutenir les requêtes formulées par ces hommes, qui souhaitent que les autorités respectent les « droits civils » des derviches gonabadi en leur qualité de « membres à part entière de la société ». Ceux qui ont assisté à ce rassemblement ont indiqué que la police antiémeute a été déployée pour disperser la foule et qu'elle a arrêté plus de 800 personnes et blessé au moins 60, dont des mineurs, en utilisant des matraques, des câbles électriques, des chevrotines et du gaz lacrymogène. Amnesty International croit comprendre que la plupart des individus appréhendés ont été relâchés après avoir passé jusqu'à 48 heures dans les sous-sols de plusieurs postes de police du sud de Téhéran.

Les derviches gonabadi d'Iran se considèrent comme des musulmans chiites. Ce sont des Soufis qui estiment que le soufisme n'est ni une religion, ni une secte, mais un mode de vie permettant à chaque individu, quelle que soit sa religion, de trouver Dieu. Ces personnes, de même que les membres d'autres minorités religieuses d'Iran, sont victimes de discrimination, de harcèlement, d'arrestations arbitraires et de dégradations de leurs lieux de culte. En février 2014, Ali Younesi, conseiller spécial du président iranien sur les questions des minorités ethniques et religieuses, a déclaré que « les sectes musulmanes comme celle des derviches » ne devaient faire l'objet d'aucune restriction arbitraire et d'aucune violence dans le cadre de la pratique de leur culte, et qu'elles devaient recevoir la protection de la police. Toutefois, les actes de persécution à l'encontre des derviches, qui se sont accrus à la suite d'un discours prononcé par le Guide suprême dans la ville sainte de Qom en octobre 2010, dans lequel celui-ci a dénoncé les « nouveaux cercles de faux mysticisme », se poursuivent avec la même intensité.

La vague d'arrestations de derviches gonabadi, parmi lesquels les neuf grévistes de la faim, est survenue après une confrontation avec les paramilitaires bassidjis – liés à l'État – le 3 septembre 2011 à Kavar, dans la province du Fars, lorsque des membres des bassidjis armés de matraques se sont rassemblés sur la place principale de la ville en scandant des slogans anti-derviches, et en mettant le feu au passage à des boutiques dont les vitrines affichaient des photos de dirigeants derviches. Cet affrontement, qui a conduit les forces de sécurité à recourir à une force excessive, abattant une personne et blessant au moins cinq autres, a fait l'objet de l'AU 280/11 (<http://amnesty.org/fr/library/info/MDE13/080/2011/fr>). Amir Eslami et Afshin Karampour ont été appréhendés le 4 septembre 2011 à leur arrivée dans les bureaux du gouverneur de Kavar, alors que celui-ci les avait invités pour négocier la libération d'une soixantaine de derviches. Hamidreza Moradi, Reza Entesari et Mostafa Abdi ont été appréhendés le lendemain par des agents en civil lors d'une descente au domicile de l'un des administrateurs du site Majzooban-e Noor, qui sert à signaler les violations des droits humains commises contre des derviches. Les avocats Omid Behrouzi et Farshid Yadollahi ont été arrêtés respectivement le 7 et le 11 septembre, ce qui laisse penser que les autorités ont pris pour cible les journalistes et les avocats défendant les droits humains des derviches. Le 29 octobre 2011, à quelques jours de la fin de sa peine de prison de six mois pour avoir « répandu des mensonges » en défendant son client derviche, Mostafa Daneshjoo a été transféré de la prison de Sari, dans le nord du pays, vers la prison d'Evin à Téhéran, et accusé de nouvelles charges.

En juin 2013, la 15^e chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran a condamné Hamidreza Moradi, Reza Entesari et Mostafa Abdi à respectivement 10, huit ans et demi et trois ans de prison, tandis que leurs avocats Amir Eslami, Afshin Karampour, Farshid Yadollahi, Omid Behrouzi et Mostafa Daneshjoo ont été sanctionnés de sept ans et demi de prison. En avril 2013, la 3^e chambre du tribunal révolutionnaire de Chiraz a condamné Kasra Nouri à une peine de prison de quatre ans et demi dans une autre affaire. Amnesty International croit comprendre que durant les mois précédant leur décision de mener une grève de la faim, ces hommes ont fait l'objet de conditions de vie de plus en plus difficiles infligées par les autorités carcérales. Ils ont notamment été répartis dans différentes sections réservées aux prisonniers déclarés coupables de crimes, se sont vu refuser l'accès à la bibliothèque de la prison et n'ont pas eu le droit de sortir prendre l'air et de communiquer entre eux. Kasra Nouri est actuellement détenu à la prison de Nezam dans la province du Fars, tandis que les autres se trouvent à la prison d'Evin à Téhéran.

Noms : Mostafa Abdi, Reza Entesari, Hamidreza Moradi, Kasra Nouri, Amir Eslami, Farshid Yadollahi, Mostafa Daneshjoo, Afshin Karampour et Omid Behrouzi

Hommes

AU 242/14, MDE 13/051/2014, 25 septembre 2014

AMNESTY
INTERNATIONAL

